

La méritocratie : un projet antidémocratique

ANTOINE LEMELIN, *Université Laval*

RÉSUMÉ : Depuis les années 70, l'opinion populaire autour de la méritocratie a considérablement changé : au lieu d'être un projet élitiste et antidémocratique, elle est maintenant associée à la célébration de plusieurs de nos plus importantes valeurs. Cette nouvelle adhésion au culte méritocratique provient d'une (fausse) promesse ; qu'il est possible d'allouer les ressources en fonction de l'effort, du talent et du mérite. De cette promesse est né une nouvelle conviction ; que fondamentalement, l'individu a contrôle sur sa vie, mais surtout, qu'il est responsable de sa situation économique et sociale. L'objectif de cet article sera donc d'exposer deux choses : l'indésirabilité et l'impossibilité du projet méritocratique. Pour ce faire, nous porterons une attention particulière à la notion de mérite, plus particulièrement son incapacité à justifier les inégalités qui accablent nos sociétés libérales. Finalement, nous nous tournerons vers la notion du hasard et comment l'existence du hasard écrase toute possibilité d'une société méritocratique.

If we were to evaluate people, not only according to their intelligence and their education, their occupation, and their power, but according to their kindness and their courage, their imagination and sensitivity, their sympathy and generosity, there could be no classes.

- Michael Young, *The Rise of Meritocracy*

1. Introduction

Qu'est-ce que la méritocratie ? Ce terme iconique que l'on rattache aux sociétés occidentales du XXI^e siècle fut pourtant popularisé par le politicien et sociologue Michael Young en 1958, avec la publication de son œuvre clé intitulée *The Rise of Meritocracy*. Campé en 2033, le livre décrit un monde dystopique où l'intelligence et le mérite sont devenus les fondements cardinaux de notre organisation sociale et politique. La hiérarchie collective n'est plus aristocratique, c'est-à-dire fondée sur la naissance noble, mais bien méritocratique alors que l'individu se voit assigner son rang social en fonction de ses prouesses intellectuelles, la réalisation de ses talents et la persévérance de ses efforts.

Pour la plupart d'entre nous, cette description ne semble pas particulièrement problématique et certainement pas dystopique ; au contraire elle nous apparaît idyllique. Mais alors, nous disons-nous, ne vient-il pas de décrire là une société meilleure ? Une société qui a su se débarrasser de fondements aussi désuets qu'injustes, diamétralement opposés à nos principes démocratiques ? Young nous assure que non : la transition aristo-méritocratique n'a presque rien changé à la structure sociale des sociétés occidentales ; nous aurions simplement, affirme-t-il, substitué le principe organisateur de la naissance noble à celui du mérite individuel.

Il importe de se rappeler que la méritocratie n'a pas toujours eu la connotation positive dont elle profite aujourd'hui. Avant les années 1970, sous l'influence critique de Young, la méritocratie représentait une tentative de calcifier les hiérarchies sociales avec l'utilisation controversée des notions de mérite, d'éducation ou de talent, et ce, afin de justifier en partie une organisation inégale de la vie commune¹. Après les années 1970, notre vision de la méritocratie s'est considérablement altérée : au lieu d'être un projet élitiste et antidémocratique, elle est maintenant associée à la célébration de plusieurs de nos plus importantes valeurs ; la méritocratie est l'incarnation du progrès, de l'éducation, de la compétition, de la mobilité ascendante, de l'individualisme, en d'autres mots, de tout ce qui constitue la civilisation occidentale actuelle.

L'ambition du présent article sera de démontrer que la méritocratie est un idéal d'organisation sociale à rejeter parce qu'elle est incompatible avec les fondements du projet démocratique qui est le nôtre. Nous argumenterons que la méritocratie est une entreprise élitiste qui s'oppose autant à la liberté qu'à l'égalité citoyenne, et que son principal objectif est de préserver et de justifier les inégalités économiques qui ont commencé à se creuser durant les années 1970. La première section de l'article visera donc à exposer l'idéologie du mérite pour ensuite, dans la seconde section, soumettre diverses solutions ainsi que les problèmes et difficultés qui leur sont associés.

2. Notre méritocratie, vraiment nôtre ?

Les quarante dernières années ont été l'objet d'une réaffirmation radicale des valeurs méritocratiques dans nos sociétés modernes. Or, d'où vient, mais surtout de qui vient cette réaffirmation ? L'enjeu de la présente section sera de démontrer que cette initiative culturelle ne trouve pas son origine chez le citoyen ordinaire. Si la méritocratie est un projet élitiste, nous affirmons qu'il ne peut provenir que d'une élite économique soumise à un besoin pressant de justifier une disparité économique grandissante qui caractérise notre époque moderne. Nous exposerons d'abord les composantes de l'idéologie méritocratique ainsi que son origine moderne, la manière dont elle justifie les inégalités économiques et finalement pourquoi cette doctrine est impropre à une conception démocratique de la citoyenneté.

2.1 Le mérite : la nouvelle mode des temps modernes

Nos sociétés démocratiques accordent beaucoup d'importance à l'idée de mérite et de responsabilité personnelle. Lorsqu'une personne réussit, nous expliquons son succès par son effort et son intelligence, nous imaginons qu'elle mérite ses gains parce que l'origine de ceux-ci est personnelle ; les facteurs de réussite sont vus comme étant intrinsèques, attachés au caractère de l'individu. De même, quand quelqu'un échoue, nous aimons expliquer son

échec par des défauts de caractère tels que la paresse, l'imprudence ou le manque d'ambition et d'organisation².

Telle est la nature de notre rhétorique méritocratique. Elle explique le positionnement de l'individu par l'individu : si je suis à la place où je suis, c'est par mon mérite ou ma faute à moi. La méritocratie explique l'ascension sociale et le statut économique de la même manière : en tant qu'être indépendant et responsable de mes actions, je mérite le rang social qui correspond à mon ambition. Il y a là un idéal de construction de soi : le but de l'individu est de s'accomplir pleinement, de saisir les opportunités et de cultiver les qualités nécessaires à sa réussite. Cet idéal se manifeste dans nos écoles, où les jeunes sont constamment triés, sélectionnés et classés, mais également partout ailleurs : au lieu de travail, sur le terrain de football, dans nos galeries d'art, etc. Nous sommes obsédés par notre réussite, mais plus particulièrement par le fait d'être meilleur que son prochain, car dans une méritocratie, la valeur qu'on s'octroie dépend considérablement d'un processus de comparaison aux autres³.

La méritocratie nous fait une promesse : elle nous propose non pas une plus grande égalité, mais seulement une allocation plus juste et accessible aux diverses positions de l'échelle économique et sociale. Elle promet d'améliorer la hiérarchie sociale en organisant les positions selon la justice du mérite, de la compétence et de l'effort personnel⁴. Si les inégalités sur l'échelle des revenus se creusent, c'est tout simplement par principe d'équité ; les plus compétitifs et les plus compétents ne font que réclamer les avantages qui sont effectivement les leurs.

Le charme convainquant d'une méritocratie, c'est qu'elle renonce à presque toute forme de discrimination habituellement présente dans les sociétés traditionnelles où le rôle, la fonction et le rang étaient prédestinés. Tous ont l'opportunité d'accéder, par l'effort ou le talent, au rôle, à l'emploi ou au salaire qu'ils méritent. Il est difficile de s'opposer à une rhétorique de ce genre, qui semble après tout concorder parfaitement avec nos valeurs d'égalité et de liberté, si chères à nos démocraties libérales. Cela pourrait expliquer pourquoi la mutation culturelle que nous avons connue

fut aussi aisée et qu'en seulement quelques dizaines d'années, l'ensemble de la population a été charmée par la proposition méritocratique. Nous pensons sincèrement que nous avons choisi ce principe d'organisation sociale de notre plein gré, que la méritocratie existe par le biais d'un choix collectif.

2.2 Être riche, être pauvre : question de choix

Les valeurs méritocratiques ne s'opposent nullement à l'existence de la pauvreté ou de la richesse; elles posent seulement un jugement de valeur sur ces deux statuts. Dans les deux cas, le succès ou la misère sont moralement justifiés selon l'outil universel de mesure du mérite. Dans une société méritocratique, autant les riches que les pauvres croient qu'ils méritent leur sort, car la richesse et le statut proviennent de l'excellence. L'idéologie méritocratique, en remettant tout fardeau sur la responsabilité individuelle, amène à une justification assez nette de la pauvreté : elle est une décision. L'avantage des riches, c'est qu'ils peuvent désormais faire culpabiliser les pauvres pour leur situation ingrate et, du même coup, se déresponsabiliser du devoir moral de leur venir en aide.

Si les pauvres sont des victimes, ils sont simplement les victimes de leur propre manque de volonté et de leur paresse, ils sont probablement dédaigneux du travail et ne veulent fournir aucun effort. En méritocratie, le citoyen humilie et rabaisse le pauvre, qui le répugne même, parce que ce dernier incarne l'absence totale des valeurs méritocratiques. Sandel nous renseigne sur cette attitude néanmoins cruelle présente dans nos sociétés :

Notre vision contemporaine du succès est analogue à la vision puritaine du salut : nous méritons grâce à nos efforts et à notre ambition, il ne doit rien à la chance ou à la grâce. Là se trouve le cœur de l'éthique méritocratique qui célèbre la liberté – la capacité de contrôler mon destin par mon labeur – et le mérite. [...]. Ma réussite est le signe de ma vertu. Ma richesse m'est due. [...] [Plus] nous considérons que nous sommes responsables et autosuffisants, moins

nous nous soucions du destin de ceux qui ont moins de chance que nous⁵.

Il existe une croyance fondamentale en méritocratie selon laquelle tout individu est pleinement en contrôle de son existence. À côté de cette idée de contrôle se trouve celle de perfectibilité, dont la teneur est la suivante : qui que tu sois, si tu mets l'effort nécessaire à ton développement, tu peux atteindre le haut de l'échelle sociale. L'ascension sociale est la responsabilité de tous et elle dépend d'un perfectionnement de son caractère moral. Or, au grand désarroi des partisans du projet méritocratique, il y a plusieurs raisons de croire qu'une société basée sur l'inégalité et la promesse d'une ascendance sociale méritée n'est pas bénéfique ou juste. Le problème majeur d'une société méritocratique, comme nous allons le voir, c'est qu'elle ne comble pas la promesse fondatrice de son projet : la mobilité sociale.

2.3 La pyramide du succès : un jeu truqué

Depuis l'avènement de la culture méritocratique dans les années 1970, les inégalités n'ont cessé de croître – ce qui n'est pas nécessairement un problème dans une méritocratie – mais la mobilité sociale, elle, y est restée presque inexistante⁶. Malgré cette hausse des inégalités depuis les quarante dernières années et l'appauvrissement d'à peu près toutes les classes sociales, la culture méritocratique nous a convaincus que nous sommes tout de même responsables de ces résultats, que nous méritons cette lourde défaite. Les gagnants de la mondialisation nous ont – et se sont – persuadés que chacun a la place (et surtout le revenu) qui lui revient. Mieux encore, ils ont réussi à nous convaincre que rien ne nous empêche de les rejoindre. La majorité de nos concitoyens croient en l'accessibilité de la mobilité sociale, et que celle-ci dépend d'eux :

There is a sense here, therefore, that people have agency over their own lives and that people's own actions affect their fortunes: in this respect they are symptomatic of an internalised meritocratic logic, rather than representations

*of structural forces impinging on people's lives. This is true even for those who are amongst the most precarious and insecure, but who interpret their own lives in terms of the personal misfortunes which have befallen them*⁷.

Notre foi en l'idéal méritocratique nous a fait échouer : en général, depuis quarante ans, la population travaille plus longtemps, de manière plus productive, mais ne récolte pas le fruit de ses efforts, alors que le revenu médian ne fait que diminuer en faveur d'une élite économique qui, elle, ne cesse de s'enrichir. La thèse de l'effort et du travail commence à ne plus sonner juste.

Un autre problème avec la méritocratie est la notion de talent, concept qui attaque directement l'intégrité de tout projet méritocratique. Les talents, par définition, ne sont pas mérités tout simplement parce que nous ne sommes personnellement responsables de leur existence. Or, s'ils ne dépendent pas de nous, nos talents ne peuvent pas être la justification d'une position sociale avantageuse dans une méritocratie. La même chose pourrait être dite à propos de la capacité à l'effort. Les niveaux d'énergie et de résilience, jusqu'à un certain point, ne dépendent pas entièrement de notre volonté. Si nous reconnaissons que ces choses ne dépendent pas de nous, qu'elles sont des dons accidentels ou héréditaires, nous ne pouvons dire que nous sommes entièrement et véritablement méritants des bénéfices qui en découlent.

C'est ici que la pyramide méritocratique s'écroule sur ses propres fondations, car moralement parlant, comment quelqu'un pourrait-il réclamer les bénéfices de ses talents sans briser l'éthos même de l'éthique méritocratique de la responsabilité personnelle ? Un individu talentueux ou énergique ne trouve aucune justification sous le dogme méritocratique afin de réclamer le fruit de ses talents ou de son énergie, car ces deux choses sont hors du contrôle volontaire⁸. Après coup, il faudrait reconnaître que la méritocratie est un projet dysfonctionnel, qu'on ne peut pas justifier l'échelle sociale par le mérite, et que cela revient à attribuer une valeur morale à la chance. En devenant lucide sur le caractère moralement arbitraire de notre condition personnelle, nous sabotons du fait même notre capacité à culpabiliser l'individu pour ses manquements.

Une réplique peut cependant être donnée à la lumière de cette révélation, quoiqu'on pourrait dire qu'elle est sinistre. Il est parfaitement possible que l'intelligence, la vertu et la compétence soient des aptitudes transmissibles génétiquement. Si les riches ne peuvent pas justifier un ordre social inégal en culpabilisant les pauvres, ils pourraient tenter de naturaliser la pauvreté. Après tout, si les individus naissent inégaux et qu'ils le restent, il semble y avoir là une sorte de fatalité cosmique⁹. Étonnamment, la méritocratie peut aisément devenir une justification à une organisation politique dénudée de toute mobilité sociale qui tient davantage du système de caste qu'à tout autre chose.

Par exemple, dans une aristocratie méritocratique, nous pourrions facilement faire valoir que l'intelligence est innée, comme c'était le cas durant les années 1980, et qu'il est possible de le démontrer par la distribution en cloche du quotient intellectuel (QI), peu importe la population en question. Mieux encore, on pourrait constater que les membres de certains groupes ethniques ont sensiblement toujours un QI moins élevé que le reste de la population. Or, nous savons maintenant que ces observations sont fautives¹⁰. Le QI n'a aucune attache à la génétique et presque tout à voir avec la qualité de l'environnement et l'accès à l'éducation. Si les minorités ethniques ou visibles ont des QI plus bas, c'est parce la communauté politique ne leur accorde pas un environnement favorable à leur développement. Injustifiable par la chance du talent ou l'hérédité de l'intellect, il semble que la méritocratie soit enfin sans refuge pour justifier l'inégalité citoyenne.

Dans cette section, nous avons vu pourquoi le projet méritocratique n'est pas vraiment le « nôtre ». Cette initiative de remodelage culturel n'a servi qu'une élite économique qui, pour justifier sa richesse sans bornes, a abusé d'une rhétorique méritocratique de la responsabilité personnelle et du mérite individuel. Or, nous savons maintenant que ces dogmes sont sans fondements et ne servent qu'à perpétuer des inégalités socio-économiques corrosives à la vie démocratique. De ces constats ressortent deux questions, à savoir : pouvons-nous, mais

surtout devrions-nous nous réapproprier cette méritocratie? Ces questionnements alimenteront la prochaine section de notre article.

3. Guérir la méritocratie ou s'en guérir?

Peut-être, pourrions-nous nous demander, est-il possible de réparer les lacunes présentes dans cette méritocratie moderne qui nous accable depuis si longtemps? Dès qu'on se pose cette question, une solution attrayante se présente à nos yeux : l'option sociale-démocrate. L'objectif de cette position est simple : il faut réhabiliter la méritocratie, mais en retirer les éléments qui sont cause d'injustices majeures à la vie commune. Parmi ces composantes indésirables, les sociaux-démocrates en isolent une en particulier, soit l'origine sociale (ou de classe), ultime source des injustices méritocratiques. Ainsi, nous commencerons par exposer cette solution digne d'intérêt, pour ensuite la confronter à certaines critiques et problèmes, notamment celui du hasard. À la lumière de ces critiques, nous suggérerons qu'une méritocratie sociale-démocrate n'est pas un remède adéquat à la méritocratie et ne constitue pas un substitut satisfaisant à un projet démocratique digne de ce nom.

3.1 Réparer le mérite : le remède social-démocrate

Le projet politique social-démocrate (qui est souvent rattaché aux partis politiques progressistes gauchistes) s'incarne dans l'établissement d'un État-providence capable de réparer les injustices et les erreurs provenant du marché économique moderne. Un régime social-démocrate vise, par une redistribution des ressources, à offrir un espace économique plus juste, vidé d'une partie substantielle des effets inégalitaires qui proviennent du marché. Étonnamment, cette position idéologique n'est pas en contradiction directe avec le projet méritocratique; au contraire, le remède social-démocrate peut devenir l'ultime justification pour l'existence d'une méritocratie, et ce, parce qu'elle prétend la guérir des derrières injustices qui l'accablent.

Pour les sociaux-démocrates, le défaut majeur de la méritocratie

contemporaine – et ce qui l’empêche de se réaliser pleinement et droitement – est l’insensibilité qu’elle porte à l’origine sociale des individus. Inégales dès la naissance pour des raisons hors du contrôle de chacun, il importe à leur avis d’égaliser les chances initiales afin que tous puissent, à forces et à chances égales, gravir les échelons de la pyramide sociale. Leur objectif implicite est d’améliorer la méritocratie en éliminant les avantages dus à la naissance. Cette diminution des privilèges de classe permettrait de redonner sa légitimité perdue à la méritocratie, car la compétition sociale aurait véritablement des règles de jeu équitables (*level playing field*).

Implicitement, la position sociale-démocrate assume une chose à propos de notre nature humaine : que nous sommes tous égaux en droit et qu’en vertu de cette égalité naturelle, tous devraient avoir les mêmes possibilités d’ascension au sein de la pyramide sociale¹¹. Cette ambition s’incarne dans l’implantation d’un *level playing field*, soit l’aménagement de nombreux programmes sociaux dans les secteurs de la santé, de l’éducation ou du transport, afin de permettre aux plus démunis de participer à force égale à une compétition méritocratique normalement débalancée.

Ce qui distingue les sociaux-démocrates d’une méritocratie ordinaire, c’est leur conception méritocratique de la justice ; pour eux, l’injustice se traduit dans la corruption de la quête méritocratique et la justice consiste en l’élimination de ces facteurs de corruption. En gros, il ne s’agit pas de supprimer les inégalités économiques, mais simplement d’empêcher que les héritages et les privilèges de classe soient la cause de ces inégalités. L’objectif final est de pouvoir dire que les inégalités qui existent sont vraisemblablement légitimes, fondées sur le mérite véritable et non sur l’hérédité économique¹². Dans une méritocratie sociale-démocrate où règnerait l’égalité des chances, les inégalités socio-économiques pourraient finalement être acceptables, parce que l’allocation du rang serait fondée sur la quantité et la qualité du travail de chacun.

À première vue, la posture sociale-démocrate semble offrir une solution équitable au problème central des méritocraties modernes ;

elle propose une alternative capable de remplir cette lacune qu'est l'inégalité initiale rattachée à la classe. Malheureusement, cette version progressiste de la méritocratie est victime d'une faiblesse similaire à sa voisine classique : les deux donnent une valeur morale arbitraire au hasard. En effet, comme nous l'avons déjà souligné, le niveau de talent et la capacité au travail ne sont pas, strictement parlant, des aptitudes sur lesquelles nous avons un contrôle volontaire. Dire à quelqu'un qu'il mérite sa position sociale parce qu'il a eu les mêmes opportunités initiales que tout le monde n'est pas juste ou valide, et ce, tout simplement parce que les capacités innées sont toujours inégalement distribuées dans la population¹³. Cette difficulté nous amène irrémédiablement à discuter d'un enjeu infiniment problématique pour n'importe quelle forme de méritocratie : le hasard.

3.2 Le problème épineux du hasard

Si le raisonnement des sociaux-démocrates est correct – c'est-à-dire, s'il est vrai que l'individu ne devrait aucunement souffrir de forces sur lesquelles il n'a aucun contrôle – on ne peut pas logiquement arrêter le projet d'égalisation des chances à l'origine sociale. En effet, au grand désarroi de la social-démocratie, les talents, les niveaux d'énergie, la résilience au stress, la bonne santé et mille autres facteurs qui contribuent à notre capacité au travail sont tout bonnement le résultat d'une loterie de la vie. En d'autres mots, la plupart des qualités qui façonnent notre succès sont en nous par hasard : elles sont autant hors de notre contrôle volontaire que notre origine de classe ou la couleur de nos yeux. Pousser le raisonnement social-démocrate revient finalement à subvertir la fondation même de l'idéologie méritocratique et à affirmer que la majorité de nos échecs et de nos succès sont dus au hasard de la fortune ou à la simple chance¹⁴.

Dès lors, nous pouvons voir la limite insurmontable de la méritocratie. S'il faut égaliser les effets anti-méritocratiques de l'origine sociale, comment faut-il s'y prendre afin de supprimer les hasards qui proviennent du caractère fondamentalement

unique et aléatoire de l'individualité ? Peut-être faut-il admettre que neutraliser le hasard rattaché à la condition humaine est une tâche tout simplement impossible. D'autre part, l'élimination de la contingence n'est pas un projet politique adéquat : la justice ne peut tout simplement pas être réduite à la neutralisation du hasard.

Ce détour vers la question de la justice est capital afin de saisir l'impossibilité du projet social-démocrate. En somme, son ambition d'une véritable justice méritocratique est contrecarrée par l'existence factuelle du hasard, qui rend carrément impossible l'attribution de mérite aux qualités individuelles. Une méritocratie juste ne peut pas récompenser le hasard, et pourtant c'est la seule chose qu'elle serait potentiellement capable d'accomplir.

Inversement, un social-démocrate pourrait rétorquer qu'il est parfaitement possible de prévenir les effets néfastes du hasard. Il dira : si l'État peut prévenir les injustices liées à l'origine sociale, il ne suffit, pour résoudre le problème du hasard, que d'étendre l'assurance collective à l'ensemble des hasards négatifs. Le rôle de la société est d'affronter l'incontrôlable et l'objectif de la justice méritocratique devient l'élimination du hasard. Or, comme l'avance Spitz, « le hasard est neutre; il n'est ni juste ni injuste par lui-même », le hasard demeure juste lorsqu'il est compatible avec le projet démocratique et injuste lorsqu'il sape le rapport égalitaire au cœur de la relation citoyenne en démocratie¹⁵.

L'existence du hasard écrase la notion de mérite personnel et, logiquement, écrase la légitimité et l'intégrité du projet méritocratique. Si on ne peut plus justifier les inégalités socio-économiques par la vertu, il faut finalement reconnaître, à la grande indignation des ultra-riches, *que personne n'a le droit de profiter du hasard au détriment d'un autre*. Ce dernier point est important, car si le hasard est une composante incontournable de la vie, on ne pourrait jamais s'en débarrasser, et ce, malgré tous les programmes sociaux que nous pourrions mettre en place. Si nous voulons résoudre le problème du hasard, nous n'avons en réalité qu'à trouver une manière adéquate de l'intégrer dans notre projet de

société, au-delà de la méritocratie et son inaptitude au dépassement de ce défi.

3.3 Question de justice : pourquoi rejeter la méritocratie

Après avoir constaté l'impossibilité et l'indésirabilité des projets méritocratiques modernes et sociaux-démocrates, nous voilà maintenant pris dans une sorte d'impasse. Ni l'une ni l'autre des solutions n'est capable de combattre les inégalités qui nous affligent depuis les quarante dernières années ; pire encore, elles n'ont fait qu'accélérer ou conserver ce processus. Cela s'explique par la structure même de ces modèles de société, fondés sur l'idée de hiérarchie pyramidale. En réalité, la méritocratie a toujours été une promesse à double tranchant ; elle promet la possibilité d'une mobilité ascendante, certes, mais sa configuration pyramidale signifie qu'il est impossible de soutenir cette promesse pour tout le monde : la pyramide méritocratique est par défaut une société inégalitaire.

Or, il devient rapidement évident qu'une telle structure inégalitaire est en contradiction flagrante avec notre idéal démocratique, supposée fierté de toute la civilisation occidentale. Au centre de l'idéal démocratique se trouvent deux valeurs fondatrices qui sont la liberté et l'égalité citoyenne¹⁶. Traduit sous la forme d'une justice, l'objectif d'une société démocratique est d'instaurer un rapport citoyen qui incarne ces deux valeurs ; par égalité, nous signifions que tout un chacun équivaut en droit, en dignité et en respect à toute autre personne, et par liberté, nous déclarons que personne ne peut dominer ou contraindre son prochain que ce soit directement par la violence ou indirectement par l'accumulation excessive de biens essentiels.

Cela dit, notre position démocratique ne suggère pas nécessairement l'élimination des inégalités socio-économiques dues au hasard, parce qu'une société qui embrasse la justice démocratique n'a aucun intérêt à accorder une valeur morale arbitraire à l'incontrôlable, parce qu'en démocratie, la justice revient à l'imposition d'un rapport qui incarne la liberté et l'égalité entre citoyens. Si la démocratie s'intéresse aux inégalités, ce ne

sera qu'indirectement, car sa priorité sera toujours de sécuriser pour l'ensemble des membres de sa communauté un statut d'égalité citoyenneté au moyen d'une coopération libre¹⁷.

Afin d'articuler notre propos, représentons-nous deux exemples. Dans le premier, il existe des inégalités économiques qui permettent à certains individus riches de s'immiscer dans les affaires publiques et d'y altérer les lois à leur avantage propre. Cette intrusion est une injure à la justice démocratique, car elle viole simultanément l'égalité politique ainsi que les processus participatifs libres qui fondent ce rapport. Dans le second exemple, il existe des inégalités économiques, mais celles-ci engendrent des retombées positives sur la vie démocratique et contribuent à l'élévation de cette base commune.

Nous devinons que cela n'arrive que rarement, mais ce second exemple nous permet simplement de comprendre qu'en principe, une démocratie ne s'oppose pas aux inégalités économiques tant et aussi longtemps qu'elles n'existent pas au détriment des valeurs cardinales qui la soutiennent. Cela nous pousse à penser qu'il existe un certain seuil d'inégalité économique après lequel la vie démocratique s'en voit négativement affectée. Sans doute, la disparité présente à notre époque est d'une si grande sévérité qu'elle ne peut qu'avoir un effet corrosif sur l'égalité libérale citoyenne.

De nos jours, on pourrait facilement attaquer la démocratie en pointant du doigt la faiblesse de cette structure politique incapable de contenir les inégalités économiques ou de s'en défendre. Ce qu'il faut réaliser, c'est que cette résurgence des inégalités économiques est plutôt récente et comme nous l'avons constaté plus tôt, elle est due principalement à la mutation – ou, devrions-nous dire, la corruption – de notre culture démocratique vers un culte du mérite.

Dès lors, lorsqu'on critique la démocratie, ce n'est pas elle en soi que l'on condamne, mais la dérive méritocratique qui s'est produite au courant des quarante dernières années. Si nous voulons redonner sa vigueur perdue au projet démocratique, il importe d'abord de renoncer activement aux valeurs méritocratiques qui nous ont été prescrites. Il faut remettre en question notre loyauté

à une idéologie corrosive et toxique qui permet à l'élite économique de justifier, au travers de notre adhésion aveugle, une disparité extrêmement dommageable à la vie commune.

4. Conclusion

Notre article avait deux ambitions : premièrement, exposer à qui appartient vraiment la méritocratie, et deuxièmement, démontrer son absolue incompatibilité avec le projet démocratique d'égalité de liberté citoyenne. Cette enquête nous a permis de constater les nombreux dangers qui guettent la démocratie occidentale dans l'éventualité où nous serions incapables de nous débarrasser de ce culte du mérite qui ne sert qu'à entretenir des inégalités économiques autrement injustifiables. Une dernière constatation vaut la peine d'être faite, plus difficile celle-là : vaincre l'idéologie du mérite nécessitera une rééducation douloureuse de notre psyché collective.

Si l'élite économique nous a instruits aussi facilement et rapidement à la pensée méritocratique, c'est malheureusement et fort probablement parce que nous avons sous-estimé le rôle et l'importance de l'éducation pour l'entretien du bien-être démocratique. Il importe de reconnaître que les valeurs démocratiques ne se transmettront pas par magie, et que si nous voulons entretenir cet idéal qui est le nôtre, il faudrait redoubler d'efforts dans la direction d'une rééducation citoyenne épurée des notions méritocratiques couramment présentes.

-
1. Jo Littler, *Against Meritocracy: culture, power and myths of mobility*, Londres, Routledge, 2017, p. 43.
 2. David Robichaud, Patrick Turmel, *La juste part*, Montréal, Atelier 10, 2012, p. 59.
 3. Michael J. Sandel, *La tyrannie du mérite*, Paris, Albin Michel, 2021, p. 285.
 4. *Ibid.*, p. 136.
 5. *Ibid.*, p. 93.
 6. *Ibid.*, p. 40.
 7. Jonathan Mijs, Mike Savage, « Meritocracy, Elitism and Inequality », dans *The Political Quarterly*, vol. 91, n° 2, 2020, p. 402.

8. Michael J. Sandel, *op. cit.*, p. 41.
9. Serge Paugam, Bruno Cousin, Camila Giorgetti, Jules Naudet, *Ce que les riches pensent des pauvres*, Paris, Éditions du Seuil, 2017, p. 237.
10. Jo Littler, *op. cit.*, p. 34.
11. Jean-Fabien Spitz, *Pourquoi lutter contre les inégalités ?*, Montrouge, Éditions Bayard, 2009, p. 41.
12. *Ibid.*, p. 33.
13. Michael J. Sandel, *op. cit.*, p. 204.
14. *Ibid.*, p. 305.
15. Jean-Fabien Spitz, *op. cit.*, p. 117.
16. *Ibid.*, p. 161.
17. David Robichaud, Patrick Turmel, *Prendre part*, Montréal, Atelier 10, 2020, p. 36-37.